

## GALA DES AFFAIRES - EDITION 1987

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Ce formulaire contient les informations pertinentes pour la catégorie du GROUPE COMMUNAUTAIRE ET/OU CULTUREL DE L'ANNEE. Il constitue votre **inscription officielle** au Gala des Affaires 1987.

Ce formulaire doit nécessairement être retourné par toute personne ou toute entreprise qui désire s'inscrire au Gala.

Vous pouvez joindre au formulaire toute documentation ou pièce justificative susceptible d'aider le jury à arrêter son choix.

Les membres du jury tiendront compte exclusivement des documents qui leur seront envoyés. Nous soulignons l'importance de nous soumettre un dossier clair et dûment complété.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter Me Jean Côté, président du Comité organisateur du Gala, au numéro de téléphone suivant: 477-8488 ou M. Jacques Mathieu, directeur général de la Chambre de commerce au numéro: 477-7822.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour être éligible au Gala, vous devez:**

- Exploiter une entreprise de façon permanente
- Etre physiquement présent sur le territoire de la région de Drummond
- Faire parvenir le questionnaire, dûment complété, **avant le 5 novembre, 16h30**, à l'adresse suivante:

La Chambre de commerce du comté de Drummond  
405, rue St-Jean  
Casier postal 188  
Drummondville, QC  
J2B 6V7

Les prix du Gala des Affaires sont décernés en fonction des critères de sélection suivants:

### Critères de sélection pour toutes les catégories à l'exception des groupes communautaires et/ou culturels

- L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE EN TERME D'INVESTISSEMENTS;
- LA CREATION D'EMPLOIS;
- L'EFFICACITE DE MISE EN MARCHE ET L'IMAGE DE L'ENTREPRISE;
- L'ASPECT INNOVATEUR;
- L'IMPLICATION SOCIALE DE L'ENTREPRISE ET DE SES DIRIGEANTS;
- L'AUGMENTATION DU VOLUME D'AFFAIRES;
- LES ETATS FINANCIERS ET/OU LA RENTABILITE DE L'ENTREPRISE.

### Critères de sélection pour les groupes communautaires et/ou culturels

- LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES;
- L'AUTOFINANCEMENT DU GROUPE;
- L'IMPLICATION DES BENEVOLES;
- L'ASPECT INNOVATEUR ET LES NOUVEAUX SERVICES;
- L'IMPLICATION SOCIALE DES DIRIGEANTS DU GROUPE;
- LES REALISATIONS AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE;
- LES ETATS FINANCIERS ET/OU LA RENTABILITE DE L'ORGANISME.

**Aucune entreprise gagnante des NAPOLEONS ne peut se présenter au Gala pour une période de deux ans.**

**N.B. La taille de l'entreprise n'est nullement un critère de sélection.**

### CONFIDENTIALITE

Nous vous assurons une confidentialité sans faille pour toutes les informations concernant les dossiers de tous les participants. Seuls les membres du jury y auront accès.

SOUVENEZ-VOUS

- Votre entreprise peut être candidate dans une seule catégorie.
- La Chambre de commerce doit avoir tous les dossiers en main pour le 5 novembre.
- La soirée du Gala aura lieu le samedi 28 novembre, à l'Hôtellerie Le Dauphin.